

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION  
EN VALEURS MOBILIÈRES**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2005-017

DATE : le 31 août 2005

---

EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> GUY LEMOINE

---

**RICHARD MESSIER, C.A.**

**ET**

**ERNST & YOUNG INC,  
ADMINISTRATEUR PROVISoire  
CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION  
DES BIENS DE NORBOURG  
GESTION D'ACTIFS INC., DE  
NORBOURG INTERNATIONAL  
INC., DE NORBOURG GROUPE  
FINANCIER INC., DE FONDS  
ÉVOLUTION INC., Y COMPRIS  
LES FAMILLES DE FONDS  
NORBOURG ET ÉVOLUTION**

1, Place Ville Marie, bureau 2400,  
Montréal, province de Québec, H3B  
3M9

**DEMANDEURS**

**c.**

**NORBOURG GESTION D'ACTIFS  
INC.**, 615, boul. René-Lévesque  
Ouest, bureau 510, Montréal,  
province de Québec, H3B 1P5;

et

**VINCENT LACROIX**, 15, rue  
Dagobert, Candiac, province de  
Québec, J5R 5Y9;

---

---

et

**NORBOURG INTERNATIONAL INC.**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**NORBOURG GROUPE FINANCIER INC.**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG PLACEMENTS ÉQUILIBRÉS**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG PLACEMENTS INTERNATIONAUX**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG ACTIONS-SITUATIONS SPÉCIALES**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG DÉBENTURES CONVERTIBLES**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

---

---

et

**FONDS NORBOURG REVENUS  
FIXE**, 615, boul. René-Lévesque  
Ouest, bureau 510, Montréal,  
province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG MARCHÉ  
MONÉTAIRE**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS NORBOURG SOCIÉTÉS  
ÉMERGENTES DE CROISSANCE**,  
615, boul. René-Lévesque Ouest,  
bureau 510, Montréal, province de  
Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG  
RÉPARTITION TACTIQUE DES  
ACTIFS CANADIENS**, 615, boul.  
René-Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION INC.**, 615,  
boul. René-Lévesque Ouest,  
bureau 510, Montréal, province de  
Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION MARCHÉ  
MONÉTAIRE**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

---

---

et

**FONDS ÉVOLUTION ÉQUILIBRÉ**,  
615, boul. René-Lévesque Ouest,  
bureau 510, Montréal, province de  
Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION  
RÉPARTITION D'ACTIF  
CANADIEN**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION ACTIONS  
CANADIENNES-GRANDES  
CAPITALISATIONS**, 615, boul.  
René-Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION ACTIONS  
CANADIENNES-VALEUR**, 615,  
boul. René-Lévesque Ouest,  
bureau 510, Montréal, province de  
Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION EXPANSION  
QUÉBEC**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION LEADERS  
MONDIAUX**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,

---

---

Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION AMÉRICAIN**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION OBLIGATIONS**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION FINANCE ET TECHNOLOGIE**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIE CANADIENNE**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES**, 615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION SÉLECTION FTB**, 615, boul. René-Lévesque

---

---

Ouest, bureau 510, Montréal,  
province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION RÉA**, 615,  
boul. René-Lévesque Ouest,  
bureau 510, Montréal, province de  
Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION LEADERS  
MONDIAUX RER**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION AMÉRICAIN  
RER**, 615, boul. René-Lévesque  
Ouest, bureau 510, Montréal,  
province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO  
REVENU DIVERSIFIÉ**, 615, boul.  
René-Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO  
MONDIAL**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO  
ÉQUILIBRÉ**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B

---

---

1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOlio  
CROISSANCE**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION GESTION  
D'ACTIF-SECTEUR D'AVENIR  
MONDIAUX**, 615, boul. René-  
Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**CAISSE POPULAIRE DE  
LAPRAIRIE**, 450, boulevard  
Taschereau, La Prairie, province de  
Québec, J5R 1V1;

et

**CAISSE POPULAIRE  
DESJARDINS DU LAC-  
MEMPHRÉMAGOG**, 230, rue  
Principale Ouest, Magog, J1X 2A4

et

**BANQUE DE MONTRÉAL  
FINANCIAL GROUP (BMO)**, 630,  
boulevard René-Lévesque Ouest,  
Montréal, province de Québec, H3B  
1S6 ;

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA**,  
1, Place Ville Marie, province de  
Québec et district de Montréal, H3C  
3B5 ;

---

---

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA,**  
Succursale Place du Parc, 300, rue  
Léo-Pariseau, province de Québec  
et district de Montréal, H2W 2N1;

et

**BANQUE NATIONALE DU  
CANADA,** 2100, rue University,  
province de Québec et district de  
Montréal, H3A 2T3;

**INTIMÉS**

et

**AUTORITÉ DES MARCHÉS  
FINANCIERS,**  
800, Square Victoria, 22 étage,  
Montréal, province de Québec, H4Z  
1G3;

**MISE EN CAUSE**

---

**LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE**

**[arts. 249 & ss., *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chap. V-1.1) &  
art. 93 (3°), *Loi sur l’Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., chap.  
A-33.2)]**

---

M<sup>e</sup> Marc Duchesne, Borden Ladner Gervais,  
Procureur de l’administrateur provisoire

M<sup>e</sup> Nicole Martineau  
Procureure de l’Autorité des marchés financiers

Date d’audience : 31 août 2005

---

**DÉCISION**

---

Le 31 août 2005, Richard Messier c.a. de la société Ernst & Young inc., administrateur provisoire de plusieurs sociétés du groupe Norbourg, a saisi le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « Bureau ») d'une demande à l'effet de lever partiellement l'ordonnance de blocage no 2005-014, qu'il avait prononcé le 24 août 2005<sup>1</sup>.

Le requérant invoque, en vertu de l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., chapitre V-1.1), comme motifs impérieux au soutien de sa demande le fait que, dans la réalisation de son mandat, l'administrateur provisoire doit voir de façon urgente à défrayer certaines dépenses, notamment la paie des employés des entreprises dont il assume la gestion, le maintien de certaines opérations ainsi que ses honoraires.

L'Autorité des marchés financiers est d'accord avec la demande du requérant.

## LA DÉCISION

Après avoir pris connaissance de la demande de l'Administrateur provisoire et des arguments au soutien de celle-ci ainsi que de l'accord de l'Autorité au cours de l'audience du 31 août 2005, le Bureau prononce les ordonnances suivantes :

Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières :

LEVE partiellement l'ordonnance de blocage prononcée par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières le 24 août 2005 par la décision no. 2005-014;

PERMET à l'administrateur provisoire Richard Messier, c.a, de la firme Ernst & Young inc., ainsi qu'aux représentants de Ernst & Young Inc. qu'il autorise de prendre possession des fonds en dépôt auprès des institutions financières suivantes et dans les comptes portant les numéros ci-après énoncés;

- a) Banque de Montréal (630, René-Lévesque Ouest à Montréal) :  
02301-001-1319321, 02301-001-1319313, 02301-001-1319233,  
02301-001-1319225, 02301-001-1318847, 02301-001-4660276,  
02301-001-1314512, 02301-001-4660217, 02301-001-1319241 et  
02301-001-4660268;
- b) Caisse Populaire de La Prairie (450, boul. Taschereau à La Prairie) :  
82749, 82904 et 82734;

---

1. *Autorité des marchés financiers c. Norbourg Gestion d'actifs Inc. et Vincent Lacroix et als.* 26 août 2005, vol. 2, no 34 BAMF, section information générale, 25 pages

- c) Banque Royale du Canada (300, Léo-Pariseau à Montréal) : 100-439-9;
- d) Banque Royale du Canada (1, Place Ville Marie à Montréal) : 113-431-1 et 100-203-9.

ORDONNE à Banque de Montréal Financial Group (BMO), Caisse Populaire de La Prairie et Banque Royale du Canada de considérer Richard Messier, c.a., et toute personne qu'il désigne de la firme Ernst & Young inc., comme étant signataire autorisé relativement à toutes les opérations concernant les susdits comptes;

ORDONNE à Banque de Montréal Financial Group (BMO), Caisse Populaire de La Prairie et Banque Royale du Canada de n'accepter aucun débit ou paiement ou transfert de fonds déposés au crédit des comptes suivants :

- a) Banque de Montréal (630, René-Lévesque Ouest à Montréal) : 02301-001-1319321, 02301-001-1319313, 02301-001-1319233, 02301-001-1319225, 02301-001-1318847, 02301-001-4660276, 02301-001-1314512, 02301-001-4660217, 02301-001-1319241 et 02301-001-4660268;
- b) Caisse Populaire de La Prairie (450, boul. Taschereau à La Prairie) : 82749, 82904 et 82734;
- c) Banque Royale du Canada (300, Léo-Pariseau à Montréal) : 100-439-9;
- d) Banque Royale du Canada (1, Place Ville Marie à Montréal) : 113-431-1 et 100-203-9.

sans avoir obtenu la signature de Richard Messier ou de toute personne de la firme Ernst & Young Inc. qu'il désigne.

En application de l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le Bureau informe toutes les personnes intimées qu'il pourra tenir une audience dans les quinze jours de la présente décision, dans la salle d'audience qui est située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, à Montréal, Québec. Pour ce faire, elles doivent communiquer avec le secrétaire général du Bureau pour l'informer qu'elles entendent exercer leur droit d'être entendues [1-877-873-2211].

Le Bureau informe aussi les intimés que les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat au cours d'une audience devant le Bureau.

Cette décision entre en vigueur immédiatement et le demeurera jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou abrogée.

Montréal, le 31 août 2005

*(S) Guy Lemoine*

---

**M<sup>e</sup> Guy Lemoine, président**

**COPIE CONFORME**

*(S) Claude St Pierre*

---

**Claude St Pierre, secrétaire général  
Bureau de décision et de révision  
en valeurs mobilières**

**LVM-249 & 323.7  
LAMF-93 (3°)**

**RICHARD MESSIER C.A.,  
ERNST & YOUNG INC.,  
ADMINISTRATEUR PROVISOIRE CHARGÉ DE  
L'ADMINISTRATION DES BIENS DE  
NORBOURG GESTION D'ACTIFS INC., DE  
NORBOURG INTERNATIONAL INC., DE  
NORBOURG GROUPE FINANCIER INC., DE  
FONDS ÉVOLUTION INC., Y COMPRIS LES  
FAMILLES DE FONDS NORBOURG ET  
ÉVOLUTION**

1, Place Ville Marie, bureau 2400, Montréal,  
province de Québec, H3B 3M9

Requérant

c.

**NORBOURG GESTION D'ACTIFS INC.**, 615 boul.  
René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal,  
province de Québec, H3B 1P5;

et

**VINCENT LACROIX**, 15, rue Dagobert, Candiac,  
province de Québec, J5R 5Y9;

et

**NORBOURG INTERNATIONAL INC.**, 615 boul.  
René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal,  
province de Québec, H3B 1P5;

et

**NORBOURG GROUPE FINANCIER INC.**, 615  
boul. René Lévesque Ouest, bureau 510,  
Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG PLACEMENTS  
ÉQUILIBRÉS**, 615 boul. René Lévesque Ouest,  
bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B  
1P5;

et

**FONDS NORBOURG PLACEMENTS INTERNATIONAUX**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG ACTIONS-SITUATIONS SPÉCIALES**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG DÉBENTURES CONVERTIBLES**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG REVENUS FIXE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG MARCHÉ MONÉTAIRE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG SOCIÉTÉS ÉMERGENTES DE CROISSANCE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS NORBOURG RÉPARTITION TACTIQUE DES ACTIFS CANADIENS**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION INC.**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION MARCHÉ MONÉTAIRE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION ÉQUILBRÉ**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION RÉPARTITION D'ACTIF CANADIEN**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION ACTIONS CANADIENNES-GRANDES CAPITALISATIONS**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION ACTIONS CANADIENNES-VALEUR**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION EXPANSION QUÉBEC**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION LEADERS MONDIAUX**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION AMÉRICAIN**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION OBLIGATIONS**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION FINANCE ET TECHNOLOGIE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIE CANADIENNE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION SÉLECTION FTB**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION RÉA**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION LEADERS MONDIAUX RER**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION AMÉRICAIN RER**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO REVENU DIVERSIFIÉ**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO MONDIAL**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO ÉQUILIBRÉ**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION PERFOLIO CROISSANCE**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**FONDS ÉVOLUTION GESTION D'ACTIF-SECTEUR D'AVENIR MONDIAUX**, 615 boul. René Lévesque Ouest, bureau 510, Montréal, province de Québec, H3B 1P5;

et

**CAISSE POPULAIRE DE LAPRAIRIE**, 450, boulevard Tachereau, Laprairie, province de Québec, J5R 1V1;

et

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU LAC-MEMPHRÉMAGOG**, 230, rue Principal Ouest, Magog, J1X 2A4

et

**BANQUE DE MONTRÉAL FINANCIAL GROUP (BMO)**, 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, province de Québec, H3B 1S6 ;

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA**, 1, Place Ville Marie, province de Québec et district de Montréal, H3C 3B5 ;

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA**, Succursale Place du Parc, 300, rue Léo-Pariseau, province de Québec et district de Montréal, H2W 2N1;

et

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, 2100, rue University, province de Québec et district de Montréal, H3A 2T3;

Intimés

et

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**,  
800, Square Victoria, 22 étage, Montréal, province de Québec, H4Z 1G3;

Mise en cause

**Demande de levée partielle de l'ordonnance de blocage prononcée le 24 août 2005 par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières en vertu de la décision no. 2005-014**

**(articles 93 (3) de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03 et des articles 249 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1).**

---

1. Le 24 août 2005, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières a prononcé la décision no. 2005-014, comprenant entre autres une ordonnance de blocage ;
2. Dans une ordonnance signée le 25 août 2005 par le Ministre des finances Michel Audet, le requérant, Richard Messier c.a., de la firme Ernst & Young inc., a été désigné administrateur provisoire chargé de l'administration des biens de Groupe Norbourg ;
3. Cette ordonnance prévoit que le requérant prendra possession des biens de Groupe Norbourg et de ceux qu'ils peuvent détenir pour le compte de tiers ;
4. Or, le requérant doit payer dès aujourd'hui certaines dépenses pour la continuité des opérations dans le cadre de prise de possession des biens et du mandat d'administration provisoire ;

5. Vu ce qui précède, le requérant demande de prendre possession des fonds en dépôt auprès des institutions financières ci-après énumérées et dans les comptes portant les numéros suivants :
- a) Banque de Montréal (630 René-Lévesque ouest à Montréal) : 02301-001-1319321, 02301-001-1319313, 02301-001-1319233, 02301-001-1319225, 02301-001-1318847, 02301-001-4660276, 02301-001-1314512, 02301-001-4660217, 02301-001-1319241 et 02301-001-4660268 ;
  - b) Caisse Populaire de Laprairie (450 boul. Taschereau à Laprairie) : 82749, 82904 et 82734 ;
  - c) Banque Royale du Canada (300 Léo-Pariseau à Montréal) : 100-439-9 ;
  - d) Banque Royale du Canada (1 Place Ville Marie à Montréal) : 113-431-1 et 100-203-9.
6. Le requérant demande aussi qu'il soit ordonné aux l'intimées Banque de Montréal Financial Group (BMO), Caisse Populaire de Laprairie et Banque Royale du Canada de modifier les signataires autorisés des comptes ci-dessus décrits afin qu'il soit désigné signataire autorisé de ces comptes ;
7. Il est impérieux que le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières prononce sa décision sans audition préalable conformément à l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ;

EN CONSÉQUENCE, le requérant demande au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières de :

LEVER partiellement l'ordonnance de blocage prononcée par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières le 24 août 2005 par la décision no. 2005-014 ;

PERMET à l'administrateur provisoire Richard Messier, c.a, de la firme Ernst & Young inc., ainsi qu'aux représentants de Ernst & Young Inc. qu'il autorise de prendre possession des fonds en dépôt auprès des institutions financières suivantes et dans les comptes portant les numéros ci-après énoncés ;

- a) Banque de Montréal (630 René-Lévesque ouest à Montréal) : 02301-001-1319321, 02301-001-1319313, 02301-001-1319233, 02301-001-1319225, 02301-001-1318847, 02301-001-4660276, 02301-001-1314512, 02301-001-4660217, 02301-001-1319241 et 02301-001-4660268 ;
- b) Caisse Populaire de Laprairie (450 boul. Taschereau à Laprairie) : 82749, 82904 et 82734 ;
- c) Banque Royale du Canada (300 Léo-Pariseau à Montréal) : 100-439-9 ;
- d) Banque Royale du Canada (1 Place Ville Marie à Montréal) : 113-431-1 et 100-203-9.

ORDONNE à Banque de Montréal de considérer Richard Messier, c.a, et toute personne qu'il désigne de la firme Ernst & Young inc., comme étant signataire autorisé relativement à toutes les opérations concernant les susdits comptes ;

ORDONNE à Banque de Montréal Financial Group (BMO), Caisse Populaire de Laprairie et Banque Royale du Canada de n'accepter aucun débit ou paiement ou transfert de fonds déposés au crédit des comptes suivants :

- a) Banque de Montréal (630 René-Lévesque ouest à Montréal) : 02301-001-1319321, 02301-001-1319313, 02301-001-1319233, 02301-001-1319225, 02301-001-1318847, 02301-001-4660276, 02301-001-1314512, 02301-001-4660217, 02301-001-1319241 et 02301-001-4660268 ;
- b) Caisse Populaire de Laprairie (450 boul. Taschereau à Laprairie) : 82749, 82904 et 82734 ;
- c) Banque Royale du Canada (300 Léo-Pariseau à Montréal) : 100-439-9 ;
- d) Banque Royale du Canada (1 Place Ville Marie à Montréal) : 113-431-1 et 100-203-9.

sans avoir obtenu la signature de Richard Messier ou de toute personne de la firme Ernst & Young Inc. qu'il désigne.

DÉCLARER en vertu de l'article 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières* que la décision du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières entre en vigueur sans audition préalable et de donner aux parties intimées mentionné en en-tête l'occasion d'être entendues dans un délai de 15 jours.

Montréal, le 31 août 2005

*(S) Richard Messier*

---

RICHARD MESSIER, C.A.  
ERNST & YOUNG INC.  
REQUÉRANT ET ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

**COPIE CONFORME**

*(S) Claude St Pierre*

---

**Claude St Pierre, secrétaire général**  
**Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières**